



**HAL**  
open science

## Master Droit privé

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé. 2015, Université Lumière - Lyon 2. hceres-02041040

**HAL Id: hceres-02041040**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041040>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

### Master Droit privé

- Université Lumière - Lyon 2

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Droit

Établissement déposant : Université Lumière - Lyon 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La mention de master *Droit privé* de l'Université Lumière - Lyon 2 permet aux étudiants d'accéder à une spécialité après avoir suivi le cursus généraliste de licence. Elle présente une offre de formation très large dans la mesure où elle comporte quatre parcours en 1<sup>ère</sup> année (M1) qui se poursuivent en huit spécialités en 2<sup>nd</sup>e année (M2), dans les domaines concernant le droit des affaires, les carrières judiciaires, la médiation et le droit social :

- M1 parcours Droit des affaires,
- M2 spécialité Droit des affaires comparé (orientation professionnelle)
- M2 spécialité Droit des affaires - Responsabilité sociétale des entreprises (orientation professionnelle)
- M2 spécialité Droit de la propriété intellectuelle - Droit du design (orientation professionnelle)
- M2 spécialité Droit des transports et de la logistique (orientation professionnelle)
  
- M1 parcours Carrières judiciaires
- M2 spécialité Droit processuel, procédures et voies d'exécution (orientation professionnelle)
- M2 spécialité Droit privé général (orientation recherche)
  
- M1 parcours Médiation
- M2 spécialité Médiation (orientation professionnelle)
  
- M1 parcours Droit social (institut d'étude du travail de Lyon)
  - trois sous parcours
    - Droit du travail et protection sociale
    - Droit du travail et relations sociales
    - Droit du travail et ergonomie
- M2 spécialité Droit social. La spécialité se décline en cinq parcours :
  - quatre parcours juridiques :
    - Droit social recherche (orientation recherche)
    - Droit et relations sociales dans l'entreprise (orientation professionnelle)
    - Droit et ingénierie sociale (orientation professionnelle)
    - Mobilité internationale des travailleurs (orientation professionnelle)
  - un parcours en ergonomie : Ergonomie, santé et sécurité dans la conduite du changement en entreprise (double orientation, recherche ou professionnelle).

Le dossier mentionne l'existence d'autres formations à l'Université Catholique de Lyon.

- M1 parcours Droit international des affaires
- M1 parcours Droit de la famille et de l'enfant
- M2 spécialité Droit des activités médicales et psycho-sociales (orientation recherche).

Le dossier est toutefois incomplet car il présente peu le niveau M1, ne comporte pas de présentation de la spécialité *Droit privé général* ni des parcours et de la spécialité de l'Université Catholique. Ces formations ne peuvent donc être évaluées.

## Avis du comité d'experts

La mention propose une formation classique, bien structurée, constituée d'enseignements adaptés aux objectifs poursuivis. Les spécialités sont construites en respectant la progressivité dans la spécialisation. Le 1<sup>er</sup> niveau du master prolonge et enrichit la formation généraliste acquise en licence tout en amorçant la spécialité avec l'apprentissage de nouvelles matières plus techniques. Le 2<sup>ème</sup> niveau est organisé en spécialités bien différenciées et vise le développement et l'approfondissement des connaissances théoriques et/ou pratiques. Les objectifs scientifiques et professionnels sont clairement définis. Ils varient en fonction de l'orientation, privilégiant tantôt l'initiation à la recherche, tantôt la préparation à une insertion professionnelle rapide. Les connaissances et compétences attendues au terme de la formation sont en adéquation avec le contenu. Les débouchés professionnels sont variés. Ils concernent tant les nombreux métiers du droit que la carrière universitaire.

La mention offre aux étudiants titulaires d'une licence de droit, plus rarement d'autres domaines, la possibilité de poursuivre leurs études en 2<sup>nd</sup> cycle au sein de l'établissement.

Le positionnement au sein du territoire est cohérent. L'offre de formation se distingue de celles proposées par les Universités avoisinantes. Si la spécialité *Droit privé général* semble trouver des équivalents dans les universités proches sur le territoire régional (Lyon 3 et Saint-Etienne), elle en diffère sur le fond. Toutes les autres n'ont aucune concurrence directe à proximité. Elles sont parfois très rares voire uniques au niveau national.

La mention est solidement adossée à l'équipe de recherche « Droits contrats territoires » ou DCT (EA n° 4572). Elle s'appuie encore sur le CERCRID (UMR 5137 - CNRS) et le Centre Max Weber (UMR 5264 - CNRS). Elle est rattachée à l'école doctorale de droit (EDD 492) de site (Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne).

Enfin, la formation est parfaitement implantée dans l'environnement socioéconomique, au travers de partenariats bien établis.

Les équipes pédagogiques sont constituées par des intervenants universitaires et professionnels. Les responsabilités des formations sont assurées par des enseignants-chercheurs à plusieurs niveaux (parcours, spécialité, mention). L'ensemble constitue le conseil de perfectionnement, dont les fonctions ne sont toutefois pas clairement identifiées. Le pilotage n'est pas complètement institutionnalisé.

La plupart des intervenants universitaires sont issus de la Faculté de droit et de science politique (FDSP) de Lyon 2. En M1, la majorité des cours sont assurés par des universitaires et quelques-uns sont confiés à des professionnels extérieurs (magistrats, avocats). En M2, les spécialités impliquent bien davantage les professionnels extérieurs, spécialement dans les parcours professionnalisants.

Après une augmentation assez importante en 2012, les effectifs sont stabilisés à 350 étudiants environ. En M1, 70 % des étudiants sont issus de la licence de droit de l'établissement et 30 % viennent d'autres universités, locales et nationales. La moitié des diplômés de M1 intègrent les spécialités de M2 qui sont limitées à 25 places environ chacun.

Le suivi des étudiants est assuré par un service dédié au niveau de l'université. L'insertion professionnelle des diplômés est satisfaisante surtout dans les spécialités à finalité professionnelle. Toutefois, les données fournies ne concernent qu'une seule promotion et de M2. Ils ne sont donc pas encore complets ni probants. Le délai d'attente imposé après la sortie du diplôme pour la réalisation de l'enquête explique sans doute cette lacune. Il s'agira de conforter ces chiffres à l'avenir.

## Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	<p>La mention est solidement adossée à la recherche. La place faite à l'initiation à la recherche au sein des formations est variable selon les parcours.</p> <p>Les étudiants de toutes les spécialités sont invités aux manifestations scientifiques organisées par les équipes d'accueil.</p> <p>Dès le M1, dans le cadre des TD, les étudiants réalisent des « recherches juridiques approfondies » et peuvent choisir de préparer un mémoire.</p> <p>En M2, un mémoire avec soutenance est imposé dans toutes les spécialités quelle que soit la finalité. Dans les parcours professionnels, un cours de méthodologie est assuré. Les parcours recherche accentuent l'importance du mémoire et proposent un accompagnement méthodologique et un 2<sup>nd</sup> semestre allégé en vue de la rédaction. Enfin, les étudiants peuvent participer à l'organisation de colloques dans leur spécialité.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est essentiellement développée en M2.</p> <p>En 1<sup>ère</sup> année, les échanges avec les professionnels se réalisent surtout au niveau de leurs interventions en cours magistraux ou en travaux dirigés.</p> <p>En 2<sup>nd</sup>e année, la professionnalisation repose essentiellement sur l'immersion dans le monde professionnel par la voie du stage obligatoire de trois mois minimum, six mois conseillés, en France ou à l'étranger. Elle se développe aussi, selon les spécialités, par des exercices pratiques variés tels plaidoiries, études de cas concrets, ou rédactions de contrats. Ces mises en situation permettent aux étudiants d'apprendre à utiliser les connaissances académiques dans la pratique. Ces exercices ont pour but immédiat la professionnalisation de l'étudiant car ils correspondent à ce qui sera demandé dans les professions convoitées par les étudiants.</p>
Place des projets et stages	<p>La politique des stages est dynamique au sein de la mention.</p> <p>Le stage est facultatif mais conseillé en M1. Il est obligatoire en M2 profil professionnalisant. Il s'agit en tous les cas de ne pas limiter l'expérience à une observation de l'activité professionnelle, mais de viser une implication forte de l'étudiant (notamment avec la définition d'une mission précise) et de développer un réseau professionnel qui lui sera utile pour la carrière.</p> <p>En 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>nd</sup> semestre, l'étudiant a le choix entre deux options. D'une part, après sélection sur niveau universitaire, il peut être admis à suivre une unité d'expérience professionnelle (UEP) constituée d'un stage de quatre mois assorti d'un mémoire et d'une soutenance en lieu et place de tous les enseignements. D'autre part, il peut faire un stage classique d'un mois, sanctionné par un rapport pris en compte dans une Unité d'enseignement complémentaire.</p> <p>En 2<sup>ème</sup> année, un stage de trois mois (généralement) est imposé dans les formations à orientation professionnelle. La mission doit être clairement définie, en adéquation avec la finalité et la thématique du parcours choisi. Il est assorti d'un mémoire ou rapport soutenu et est sanctionné de 30 crédits européens (ECTS).</p> <p>Un outil de gestion en ligne des stages dit « Pstage » centralise les offres, facilite la gestion administrative des conventions et donne des indicateurs sur ceux qui sont réalisés, ce qui favorisera l'assise des formations sur les partenaires. Au niveau M2, les responsables de formation interviennent plus directement dans les choix et proposent eux-même, également, des offres.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture vers l'international est variable, selon les spécialités proposées.</p> <p>Les systèmes classiques de mobilité des étudiants sont proposés.</p> <p>En M1, la place de l'international est limitée aux enseignements portant sur des thématiques en lien.</p> <p>En M2, certaines spécialités sont par nature plus orientées vers l'aspect international et réservent une place plus importante à ces thématiques. Des partenariats avec des Universités étrangères (Canada par exemple) sont mis en place dans certaines spécialités. Enfin, outre des cours de langue, certains enseignements peuvent être dispensés en anglais. Tous les enseignements le sont dans la spécialité <i>Droit international des affaires</i>.</p> <p>L'enseignement de l'anglais est prévu dans toutes les spécialités. Le volume horaire est variable, plus ou moins important selon les besoins.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement s'opère de façon classique. Le M1 n'est pas sélectif et est ouvert aux étudiants titulaires d'un diplôme de Licence de droit ou équivalent, plus rarement d'un autre domaine (AES par exemple) après examen du dossier. Le M2 est sélectif (diplôme de M1 ou équivalent, dossier et entretien éventuel).</p> <p>Les dispositifs de formation continue (FC) et de validation des acquis de l'expérience (VAE) permettent l'obtention du Master.</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles et l'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les modalités d'enseignement sont satisfaisantes.</p> <p>En M1, la formation propose de manière classique des cours magistraux facultatifs qui peuvent être assortis de travaux dirigés obligatoires. En M2, la forme des enseignements est plus libre et présente une grande diversité (Cours magistraux, cas pratiques, jeux de rôle, mises en situation dans les locaux des partenaires institutionnels).</p> <p>Des dispositifs d'accompagnement classiques des étudiants en situation particulière sont proposés. Le système de la Formation continue permet aux étudiants salariés une adaptation aux contraintes professionnelles et l'obtention du diplôme peut se faire en plusieurs années. Le Régime spécial d'étude visant le handicap, les charges de famille, le sport de haut niveau, peut dispenser d'assiduité ou aménager les modalités d'évaluation.</p> <p>La Validation des acquis de l'expérience est ouverte et prise en charge par une cellule dédiée de l'Université.</p> <p>L'outil numérique est utilisé comme mode de communication et base d'information (cours en ligne, plateforme). Des spécialités y ont recours plus particulièrement (e-learning). D'autres proposent des modules dédiés, par exemple, à la dématérialisation des actes de procédure. Mais certaines délaissent complètement la place du numérique dans l'enseignement.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fait par contrôle continu ou terminal, écrit ou oral.</p> <p>La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le portefeuille de compétence et le livret de l'étudiant ne sont pas disponibles. Seul un supplément au diplôme peut être délivré aux étudiants. Les fiches RNCP sont disponibles.</p> <p>Cependant, le dossier ne présente pas l'intégralité des documents. Les annexes descriptives de diplôme ne sont données que pour les spécialités Droit processuel, procédures et voies d'exécution et Droit de la propriété intellectuelle - Droit du design. La fiche RNCP n'est pas fournie pour les spécialités <i>Droit privé général</i> et <i>Droit social</i>.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants s'avère encore insuffisant.</p> <p>Il est pris en charge par un service dédié de l'Université, le service des études statistiques et d'aide au pilotage (SESAP). Toutefois, il ne concerne pour le moment que les M2. Et si les résultats fournis sont satisfaisants, ils ne portent que sur une seule promotion. Ils sont donc incomplets et peu probants. Le temps de latence imposé après le diplôme pour réaliser l'enquête explique le manque d'information.</p> <p>Les responsables de spécialité ont parfois tenté, avec plus ou moins de succès (faute de réponses suffisantes dans certains cas), de constituer des annuaires des anciens étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le pilotage est imprécis malgré la mise en place des Conseils de perfectionnement.</p> <p>Des conseils de perfectionnement sont mis en place au niveau M2. Ils sont constitués de tous les intervenants, universitaires et professionnels, ce qui les différencie assez mal des équipes pédagogiques. Ils se réunissent plusieurs fois par an pour améliorer les formations et leurs contenus. Les parcours professionnalisants s'attachent spécialement à favoriser l'insertion professionnelle. Leur rôle varie selon les spécialités.</p> <p>L'évaluation des enseignements reste informelle. Elle n'est réalisée qu'en M2, et par les intervenants eux-même.</p>

# Synthèse de l'évaluation de la formation

## Points forts :

- Offre de formation diversifiée et différenciée.
- Bonne implantation dans l'environnement universitaire et socioéconomique.
- Adossement scientifique de qualité.
- Effort conséquent sur la professionnalisation et la politique en matière de stage.

## Points faibles :

- Pilotage des spécialités souvent informel.
- Suivi de l'acquisition des compétences lacunaire.
- Suivi des étudiants insuffisant.
- Place de la recherche variable selon les spécialités.

## Conclusions :

L'Université Lumière - Lyon 2 propose une offre de formation variée et de qualité dans la mention *Droit privé*. Celle-ci présente un éventail large de spécialités dotées de finalités bien définies tendant soit, vers une insertion professionnelle rapide soit, vers une poursuite d'étude en doctorat. Elle s'inscrit parfaitement bien dans l'environnement universitaire régional. Elle est bien adossée à la recherche et présente des liens importants avec le monde socioéconomique.

Le parcours *Ergonomie* peut faire figure d'intrus au sein de cette formation juridique, ce qui pourrait nuire à la lisibilité et à la visibilité de cette formation.

L'établissement gagnerait à institutionnaliser le pilotage, à renforcer le suivi de l'acquisition des compétences et à systématiser les études sur l'insertion professionnelle. Les indicateurs sont pour le moment insuffisants et ne permettent pas une évaluation satisfaisante.

Enfin, le dossier est incomplet car il ne présente pas toutes les formations.

# Éléments spécifiques des spécialités

## Droit processuel, procédures et voies d'exécution, orientation professionnelle

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation a une orientation professionnelle mais laisse néanmoins une place à la recherche.</p> <p>La spécialité est adossée au centre « Droits contrats et territoires » et spécialement à l'un de ses axes portant sur les rapports entre la justice, les droits fondamentaux et les modes alternatifs de règlement des différends et l'exécution des décisions de justice.</p> <p>Un mémoire est rédigé par les étudiants dans les thématiques développées par le Centre. Les diplômés peuvent poursuivre en doctorat au sein de l'équipe. Enfin, les étudiants sont invités à participer aux colloques et journées d'étude.</p>
------------------------------	---



<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>L'effort de la spécialité vers la professionnalisation est conséquent.</p> <p>La formation prépare principalement les étudiants à intégrer la profession d'huissier de justice. Elle fixe précisément les objectifs en termes de connaissances et compétences attendus et définit clairement les métiers visés. Elle s'attèle à communiquer sur ces points afin d'assurer une visibilité au diplôme au sein de la profession.</p> <p>Un partenariat actif a été mis en place, depuis la création de la formation, avec les instances représentatives de la profession, lesquelles interviennent dans le suivi et l'amélioration de son contenu. Des manifestations symboliques assurent du parrainage de ces instances (accueil de la nouvelle promotion, remise des diplômes à la chambre régionale des huissiers de justice). L'école nationale de procédure apporte son soutien à la formation.</p> <p>Enfin, la structure de la spécialité, le contenu des enseignements axé vers la pratique, l'intervention des professionnels et le stage obligatoire préparent à l'insertion professionnelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages est essentielle et conséquente en raison de l'objectif de la spécialité.</p> <p>Un stage de trois mois minimum est imposé. Il se déroule en général dans une étude d'huissier. Les offres de stage sont directement adressées par la chambre régionale des huissiers et leur nombre est souvent supérieur aux demandes, ce qui témoigne des besoins de la profession et de l'existence de débouchés concrets à l'issue de la formation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Aucune ouverture à l'international n'est proposée sinon un cours d'anglais de 21 heures en période d'intégration. S'il convient de déplorer l'absence d'ouverture à l'international, cela s'explique probablement par le défaut d'intérêt pour la profession d'huissier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>La spécialité (M2) est sélective (diplôme de M1 droit ou équivalent, dossier et entretien). Elle est attractive (200 demandes pour 25 places).</p> <p>Les dispositifs de formation continue et de validation des acquis de l'expérience permettent l'obtention du diplôme (cellule dédiée au sein de l'université).</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles et l'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La spécialité présente une structure et des enseignements très adaptés aux objectifs poursuivis, allant du théorique vers le pratique. L'équipe pédagogique est de qualité.</p> <p>La formation se tient à l'université mais se délocalise aussi parfois à la chambre régionale des huissiers et au palais de justice. Elle est organisée sur trois jours (favorable aux salariés en formation continue qui peuvent aussi étaler la formation dans le temps).</p> <p>L'outil numérique est utilisé dans la communication et l'information. Son utilisation dans le métier fait l'objet de diverses interventions (dématérialisation des actes de procédure par exemple).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont variables (contrôle continu, écrit de quatre heures, tirage au sort entre deux matières).</p> <p>La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.</p> <p>Le taux de réussite est élevé.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le portefeuille de compétence et le livret de l'étudiant ne sont pas disponibles. Seul un supplément au diplôme peut être délivré aux étudiants. Il est annexé au dossier. La fiche RNCP est aussi annexée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il est pris en charge par un service dédié de l'université mais il est encore insuffisant (voir mention).</p> <p>Un annuaire des anciens étudiants est constitué par la formation avec un taux de réponse satisfaisant. Les liens très forts institués avec la profession sont très certainement intéressants pour favoriser l'insertion professionnelle.</p> <p>Selon ces deux sources (la 1<sup>ère</sup> n'a mené l'étude que sur une seule promotion, la 2<sup>nde</sup> est informelle), le taux d'insertion est très satisfaisant.</p>

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Un conseil de perfectionnement constitué par la direction du diplôme et des huissiers de justice se réunit une fois par an pour tendre à l'amélioration de la spécialité tant au regard des mutations du milieu professionnel qu'au regard des attentes des étudiants qui font part de leurs observations tout au long de l'année.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est encore informelle.</p>
--	--

### Droit des transports et de la logistique, orientation professionnelle

Place de la recherche	<p>La spécialité, essentiellement professionnalisante, ne délaisse pas l'objectif scientifique, mais la place qui lui est accordée est relativement limitée.</p> <p>Elle est bien adossée à l'équipe de recherche DCT, Droits contrats territoires (EA n°4572) et le laboratoire d'économie des transports (UMR n°5593). Elle est rattachée à l'école doctorale de droit (EDD 492) de site (Lyon 2, Lyon 3 et Saint-Etienne).</p> <p>Les étudiants bénéficient de cet adossement à la recherche dans leurs enseignements. Ils peuvent participer à diverses manifestations scientifiques en lien avec la thématique du M2. Ils ont accès à des sources documentaires. Enfin, un mémoire est imposé, soutenu par un cours de méthodologie.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La place de la professionnalisation est conséquente.</p> <p>La spécialité dispose d'un réseau de professionnels riche et intéressant. Elle reçoit, en outre, le soutien financier de l'association française pour la formation en transports et logistique.</p> <p>Les professionnels sont investis dans la réflexion sur la formation. Par ailleurs, ils interviennent dans les cours ou sont invités pour éclairer les étudiants dans leurs objectifs professionnels (partages d'expérience). Dans les cours, La formation vise à inculquer à l'étudiant les compétences requises pour les professions en lien avec la thématique du parcours. Enfin, le stage obligatoire assure l'immersion dans le milieu professionnel.</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage de trois mois minimum est imposé, en France ou à l'étranger.</p> <p>Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'un rapport d'activité soutenus devant le directeur de la formation et les tuteurs universitaire et professionnel, et sanctionné par 30 ECTS (sur 60 annuels).</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture vers l'international s'impose de par la nature de l'activité professionnelle visée par la formation.</p> <p>Des partenariats avec des instances internationales du droit des transports basées en France ou en Suisse assurent une ouverture à l'international dans la spécialité.</p> <p>La spécialité ayant une vocation internationale, un bon niveau en anglais est requis à l'entrée. Les étudiants bénéficient d'un cours dispensé en anglais et doivent être à niveau pour traiter les documents de transport fréquemment rédigés en anglais.</p> <p>Enfin, le stage peut s'effectuer à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le M2 est sélectif (diplôme de M1 ou équivalent, dossier et entretien).</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles et l'aide à la réussite. Il n'y a pas de mise à niveau, simplement des conseils bibliographiques si nécessaire.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les modalités d'enseignement sont variées (cours magistraux, exercices à préparer seul ou à réaliser en groupe, exposés, jeux de rôle).</p> <p>La formation continue (obtention du diplôme sur plusieurs années possible) et la validation des acquis de l'expérience (prise en charge par une cellule dédiée de l'établissement) sont ouvertes.</p> <p>La place du numérique est insuffisante. Il ne fait l'objet d'aucun enseignement. Il est utilisé pour la mise à disposition de documents (mise en ligne sur l'espace numérique de travail).</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants est satisfaisante. Les modalités d'évaluation sont variées et intègrent le traitement de cas concrets. En dehors des matières de tronc commun à tous les masters de droit privé, les matières évaluées font l'objet d'un tirage au sort. La majorité des épreuves se passent sous la forme d'écrits. Enfin, l'évaluation porte également sur le rapport et le mémoire réalisés en fin de stage.</p>

	La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dispositif est insuffisant. Le portefeuille de compétence et le livret de l'étudiant ne sont pas disponibles. Seul un supplément au diplôme peut être délivré aux étudiants, mais il n'est pas annexé au dossier. La fiche RNCP est annexée. A défaut de livret de l'étudiant, le site de l'université ainsi qu'une réunion de rentrée apportent les précisions nécessaires au diplôme et à la scolarité.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés n'est pas significatif. Il est pris en charge par un service dédié de l'université mais il est encore insuffisant (voir mention). Les responsables de la spécialité ont tenté, sans succès faute de réponse suffisante, de constituer des annuaires des anciens étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le pilotage est institutionnalisé et efficace. Le conseil de perfectionnement est composé des directeurs de la formation et de professionnels. Il est chargé de veiller à l'amélioration de la formation lors d'une réunion de bilan annuel, et spécialement à l'adéquation de l'offre de formation proposée avec les réalités du marché du travail. Il tient compte en outre des résultats de questionnaires qui sont remis aux étudiants avant leur départ en stage afin qu'ils expriment leur ressenti sur la formation qu'ils suivent.

### Droit des affaires comparé, orientation professionnelle

Place de la recherche	La spécialité est doublement adossée scientifiquement car elle intègre un partenariat international avec l'Université de Montréal : en France, elle s'appuie sur l'équipe d'accueil « Droits contrats et territoires » de Lyon 2. Au Canada, elle repose sur le centre de droit des affaires et du commerce international de la Faculté de droit de Montréal. Cette assise est véritablement forte pour la spécialité de droit comparé. La spécialité a une orientation fortement professionnalisante et ne donne pas, de ce fait, de priorité à la recherche. Toutefois, elle la développe au niveau « industrie », avec les différents partenaires de la formation. C'est dans cette logique que s'inscrit la « Journée du gouvernement d'entreprises » au cours de laquelle les étudiants concourent avec un travail de recherche préparé en groupe et présenté à l'oral. En outre, toujours de manière collective, les étudiants doivent rédiger un mémoire dans le cadre de l'un des cours de la formation. Enfin, un grand nombre de conférences et un colloque annuel sont organisés dans le cadre du M2.
Place de la professionnalisation	La spécialité investit fortement la préparation professionnelle. Elle vise l'insertion des étudiants dans le monde juridique et judiciaire du droit des affaires à dimension internationale (souvent comme avocats dans des cabinets d'affaires français ou étrangers). La dimension pratique est privilégiée dans les enseignements et leurs modalités, notamment par le traitement de cas concrets ou par des mises en situation avec des avocats et des magistrats. Les intervenants professionnels sont largement majoritaires (¾ de l'équipe pédagogique). L'objectif est d'établir un lien entre les connaissances académiques acquises et leur mise en œuvre dans la pratique. L'accent est porté sur la capacité d'adaptation, au-delà de l'acquisition des connaissances délivrées dans le champ universitaire. Les partenariats avec le monde socioprofessionnel sont nombreux et de qualité.
Place des projets et stages	La place des stages est conséquente. Le stage permet à l'étudiant d'affiner son projet professionnel en fonction de la réalité du terrain. Pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions, deux séminaires de préparation sont assurés (rédaction de CV et préparation à l'entretien). Il est d'une durée minimum de deux mois (souvent trois à quatre mois), et se réalise en France ou à l'étranger (Canada, EU, GB, Allemagne). Il fait l'objet d'un rapport et d'une soutenance de 30 minutes. La gestion des stages est assurée via « Pstage » (voir mention). La formation tient aussi une liste des stages effectués pour aider à la recherche de stage ou à la recherche d'emploi.

<p>Place de l'international</p>	<p>La formation présente un véritable atout avec la place qu'elle réserve à l'ouverture vers l'international.</p> <p>Elle est par essence internationale dans la mesure où la moitié de l'année universitaire est délocalisée au Canada. Le 1<sup>er</sup> semestre se déroule à l'Université Lyon 2, le 2<sup>nd</sup> à l'Université de Montréal. Elle offre ainsi aux étudiants des perspectives juridiques atypiques.</p> <p>L'anglais occupe une place essentielle dans la formation. Un cours est dispensé dans cette langue en France, la majorité le sont au Canada.</p> <p>Au-delà de ce lien avec le Québec, les stages sont fréquemment effectués dans un pays étranger.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement intègre une vérification du niveau en langue anglaise. La spécialité de niveau M2 est sélective (diplôme de M1 ou équivalent, dossier et double entretien, en français et en anglais, eu égard à la délocalisation de la formation au 2<sup>nd</sup> semestre).</p> <p>La formation recrute 25 étudiants pour 200 à 250 candidatures (taux de sélection de 8 à 10 %). La promotion est constituée à 80 % d'étudiants issus d'autres Universités. La spécialité est donc très attractive.</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles et l'aide à la réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La composition et la structure de la formation sont en adéquation avec les objectifs poursuivis. Elle se définit comme généraliste, internationale et pratique.</p> <p>La majorité des cours se fait en présence des étudiants. La préparation du départ au Canada se réalise au travers de cours à distance.</p> <p>Des dispositifs d'accompagnement classiques (salaré ou sportif) sont difficiles à mettre en place pour cause de délocalisation du 2<sup>nd</sup> semestre. Toutefois, le handicap est pris en compte. Pour la même raison, la spécialité n'est pas ouverte en Formation continue ou en Validation des acquis de l'expérience.</p> <p>L'outil numérique est utilisé pour les cours à distance. Il n'y a pas d'enseignement dédié.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation est classique tout en étant adaptée à la délocalisation.</p> <p>Elle se fait sous forme de contrôle continu et terminal. Des sessions d'examens sont organisées pour le contrôle terminal, en France et au Canada. Le mémoire fait l'objet d'une soutenance. Le jury se réunit à trois reprises, une pour chaque session, la dernière pour l'année, tenant compte de la soutenance.</p> <p>Le taux de réussite est de 100 %.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucun dispositif de suivi de l'acquisition des compétences n'est mis en place. L'ADD n'est pas fournie. La fiche RNCP est annexée au dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est encore lacunaire.</p> <p>Il est pris en charge par un service dédié de l'université mais il est pour le moment insuffisant (voir mention).</p> <p>Il est fait mention d'une tentative de mise en place d'un annuaire des diplômés.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La formation est pilotée de manière informelle.</p> <p>Le conseil de perfectionnement n'est pas institutionnalisé. La formation est pilotée lors des réunions pédagogiques, lesquelles tiennent compte des évaluations des enseignements et de la spécialité effectuées par voie de questionnaires anonymes adressés aux étudiants. Un bilan de la formation est dressé afin la faire évoluer. C'est ainsi que de nouvelles matières, de nouveaux intervenants intègrent la spécialité par exemple. Les étudiants ont notamment souhaité une accentuation de la vocation professionnalisante ainsi qu'un renforcement de l'enseignement de l'anglais.</p>

Droit de la propriété intellectuelle – Droit du design, orientation professionnelle

	<p>La spécialité est adossée à l'équipe d'accueil « Droits contrats territoires » et spécialement à l'un de ses axes portant sur le droit des affaires et de la propriété intellectuelle. Elle est rattachée à l'école doctorale de droit Lyon3, Lyon 2, Saint-Etienne.</p>
--	---

Place de la recherche	<p>La spécialité affiche une orientation professionnelle. Toutefois, elle préserve une place à l'initiation à la recherche. La thématique, très évolutive, valorise à la fois la recherche et la professionnalisation.</p> <p>Un mémoire est imposé sur des thématiques développées au sein de l'axe. Des interventions en méthodologie préparent à ce travail. Les étudiants sont invités à participer aux colloques et journées d'étude organisées par les chercheurs.</p> <p>Les étudiants sont aussi impliqués dans diverses activités de recherche menées en association avec des partenaires (rédaction de prédiagnostics en PI, traitement de questions d'actualité présentées dans des institutions culturelles).</p> <p>Les diplômés peuvent poursuivre en doctorat au sein de l'équipe (inscription classique ou contrat Cifre).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est très développée au sein de la spécialité et représente un atout de qualité.</p> <p>Elle repose d'abord sur l'immersion dans le monde professionnel par la voie du stage obligatoire de trois mois minimum, six mois conseillé, en France ou à l'étranger.</p> <p>Elle se développe également au travers de nombreux exercices pratiques variés tels plaidoiries (exercice interne à la promotion - étude de cas concrets, échanges d'écritures entre demandeurs et défendeurs -, ou concours de plaidoirie national), concours de propriété intellectuelle, visite sur le terrain (OMPI de Genève, INPI...), participations à des biennales... La « Journée des créateurs » est une initiative tout à fait originale qui met les étudiants en relation avec des jeunes créateurs artistiques qui leur font part des problèmes soulevés par leur métier et les amène à livrer des consultations encadrées par l'équipe pédagogique. Une cérémonie de remise des diplômes participe de la création de liens avec les professionnels invités. Enfin, les intervenants sont majoritairement, à 60 %, extérieurs à l'université, ce qui représente une part significative au sein de l'équipe pédagogique.</p> <p>Ces mises en situation, parfois originales, permettent aux étudiants d'apprendre à utiliser les connaissances académiques dans la pratique et de créer des réseaux de connaissance favorisant ainsi la future insertion professionnelle.</p> <p>Les objectifs en termes de compétences professionnelles sont clairement définis et les métiers préparés sont variés en raison de la richesse des problématiques actuelles fondées sur la propriété intellectuelle.</p> <p>Enfin, l'assise de la formation sur le milieu socioprofessionnel est solide. Elle développe des partenariats riches et intéressants.</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage joue un rôle essentiel dans des métiers attachés à une activité réputée difficile d'accès.</p> <p>Un stage de trois mois (généralement six mois) est imposé. La mission est clairement identifiée dans un « cahier des tâches à accomplir » et elle est supervisée par deux responsables. Le stage est assorti d'un mémoire ou rapport soutenu devant le directeur de la formation et les deux tuteurs, universitaire et professionnel. Il est sanctionné de 30 ECTS.</p> <p>L'encadrement administratif des stages est géré par une cellule dédiée au sein de l'Université.</p> <p>Une liste des structures d'accueil est constituée et l'association des anciens étudiants apporte son soutien.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture vers l'international est institutionnalisée et durable.</p> <p>Un partenariat avec l'Université de Sherbrooke au Canada propose un double diplôme aux étudiants français comme canadiens, l'un obtenu en France, l'autre au Canada (sur deux années).</p> <p>Par ailleurs, un quart des places de la promotion est réservée aux étudiants étrangers, lesquels ont tous une insertion professionnelle réussie, en France ou à l'étranger.</p> <p>Les stages sont souvent réalisés à l'étranger.</p> <p>Enfin, un enseignement de l'anglais intervient au moment de la formation (16 heures) et à la sortie du master sur l'entretien à l'embauche (16 heures). Par ailleurs, un cours est dispensé en anglais de même que des conférences de professeurs invités. La langue anglaise est utilisée de façon significative.</p>
Recrutement,	<p>Le M2 est sélectif (diplôme de M1 ou équivalent, de droit ou d'une autre discipline, dossier et éventuellement entretien). Les promotions comptent en moyenne 20 étudiants pour 250 demandes. La formation est attractive.</p>

<p>passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Une communication sur le diplôme est largement développée (forums nationaux de formation, informations sur sites dédiés).</p> <p>Les dispositifs de formation continue (master étalé sur plusieurs années) et validation des acquis de l'expérience permettent l'obtention du master.</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles.</p> <p>L'aide à la réussite se formalise par des cours intensifs de remise à niveau en droit de la propriété intellectuelle en cas de lacune dans ce domaine.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La structure de la formation et les enseignements proposés sont en parfaite adéquation avec les objectifs qui sont les siens.</p> <p>Les enseignements se tiennent à l'Université. Leurs modalités sont variées et adaptées aux objectifs professionnalisants de la spécialité (cours magistraux, exercices pratiques, rédaction de contrats, jeux de rôle...).</p> <p>Des dispositifs d'accompagnement classiques des étudiants en situation particulière sont proposés. Le système de la formation continue permet aux étudiants salariés une adaptation aux contraintes professionnelles. La validation des acquis de l'expérience est ouverte et prise en charge par une cellule dédiée de l'Université. Rien n'est mentionné sur le régime spécial d'étude.</p> <p>L'outil numérique est utilisé comme base d'information (recours aux bases de données en ligne). Les étudiants y ont aussi recours pour des rédactions de contrat en ligne par exemple. La place du numérique est donc assez faible.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluations sont diversifiées et adaptées aux enseignements (exercice de plaidoirie, grand oral, écrits, consultation en cinq heures).</p> <p>La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le portefeuille de compétence et le livret de l'étudiant ne sont pas disponibles. Seul un supplément au diplôme peut être délivré aux étudiants. Il est fourni en annexe du dossier. La fiche RNCP est également annexée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi est encore insuffisant.</p> <p>Il est pris en charge par un service dédié de l'Université (voir mention). Le taux d'insertion est satisfaisant (emploi-spécialité, CDD essentiellement en 1<sup>er</sup> poste ou école d'avocat). Néanmoins, ces résultats ne portent que sur une seule promotion et doivent être confirmés à l'avenir.</p> <p>Les responsables de la spécialité ont constitué un annuaire des anciens étudiants et procèdent à un suivi informel qui s'opère au gré des nouvelles d'ordre professionnel que communiquent les anciens étudiants à l'équipe pédagogique. Ils constatent une bonne insertion deux ans après la sortie du diplôme.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le pilotage n'est pas institutionnalisé.</p> <p>Le conseil de perfectionnement n'est pas formalisé. Le pilotage se réalise, néanmoins, avec l'intervention de professionnels en vue d'adapter le contenu de la formation aux réalités d'un contexte professionnel évolutif.</p> <p>L'évaluation des enseignements reste informelle. Elle se réalise via un questionnaire.</p>

### Droit des affaires – Responsabilité sociétale des entreprises, orientation professionnelle

<p>Place de la recherche</p>	<p>La spécialité est adossée à l'équipe d'accueil « Droits contrats territoires ». Certains intervenants sont membres de l'ERDS - CERCRID. Elle est rattachée à l'école doctorale de droit de site.</p> <p>Les intervenants universitaires sont des spécialistes du droit des affaires, du droit du commerce et de la concurrence et certains d'entre eux sont attachés au groupe de recherche interdisciplinaire sur la responsabilité sociétale des entreprises ou RSE.</p> <p>Aucune indication précise n'est donnée sur la place de la recherche dans la formation sinon que les étudiants doivent assister aux conférences organisées par la Faculté dans le cadre du master <i>Droit</i> et aux rencontres juridiques.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La spécialité a une orientation professionnelle. Elle a un réseau de partenaires intéressants qui participent de différentes manières à la formation (conseils personnalisés aux étudiants, cas pratiques d'évaluation de fin d'année, taxe d'apprentissage). Les professionnels sont aussi inclus dans l'équipe pédagogique et interviennent ainsi directement auprès des étudiants.</p> <p>La professionnalisation se retrouve au sein même des enseignements. Le travail proposé aux étudiants les met en situation (travaux en groupe : au 1<sup>er</sup> semestre, préparation d'un projet d'entreprise dans les domaines du mécénat ou du commerce équitable, montage juridique du projet, présentation orale ; au 2<sup>nd</sup> semestre, traitement d'un cas pratique pendant trois mois ; exercices de plaidoirie, jeux de rôle...).</p> <p>La formation est cohérente eu égard aux débouchés professionnels envisagés. Elle a défini les connaissances et compétences attendues ainsi que les métiers visés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage a une grande importance au sein de la formation car il doit faciliter l'insertion professionnelle à l'issue du cursus universitaire.</p> <p>Il est obligatoire. Il est d'une durée de trois mois minimum (peut être réalisé sur six mois). L'évaluation de ce dernier porte sur plusieurs points : le comportement en situation, un rapport de stage, un mémoire complémentaire portant sur une question juridique spécifique, une soutenance. Cette triple notation participe à la valorisation du stage.</p> <p>La gestion se fait par le service en ligne dédié de l'établissement dit « Pstage ».</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'ouverture vers l'international est assez conséquente.</p> <p>Un partenariat avec l'Université de Sherbrooke - Canada donne lieu à des échanges au niveau des enseignants mais aussi des étudiants qui peuvent bénéficier d'un double diplôme (le RSE français et Droit transnational et Common Law canadien, dispensé en anglais, pendant les périodes d'été - Ce système est en négociation pour la création d'une promotion internationale préparant un semestre dans chaque université ; pour l'instant peu d'étudiants sont doublement diplômés).</p> <p>De plus, la spécialité accueille cinq à 10 étudiants étrangers par an.</p> <p>Enfin, des enseignements en anglais sont proposés. Si les autres cours sont dispensés en français, une certification en anglais est nécessaire pour l'inscription au double diplôme et deux stages d'anglais sont imposés.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le M2 est sélectif (la commission pédagogique recrute les candidats sur la base d'un diplôme de M1 ou équivalent, de l'étude du dossier et d'un entretien éventuel). Les promotions comptent 25 à 30 étudiants.</p> <p>Une mise à niveau peut être imposée (étude d'ouvrages).</p> <p>A titre de passerelle, le dossier indique que la formation est ouverte aux privatistes comme aux publicistes. En outre, elle peut permettre l'acquisition d'un master français à des professionnels étrangers hors UE (avocats).</p> <p>Une plateforme de cours virtuels en ligne de l'établissement favorise les mises à niveau et l'autoformation.</p> <p>Le taux de réussite est élevé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La maquette est bien composée. Elle est en adéquation avec les objectifs poursuivis.</p> <p>Des dispositifs d'accompagnement classiques des étudiants en situation particulière sont proposés. Le système de la formation continue est ouvert. Des adaptations sont proposées aux étudiants salariés, ainsi que la possibilité de suivre la formation en deux ans. Le Régime spécial d'étude n'est pas non plus mentionné en tant que tel mais le handicap est pris en compte. La validation des acquis de l'expérience est ouverte et prise en charge par une cellule dédiée de l'université.</p> <p>La formation exige, pour la plupart des interventions, la présence des étudiants et met l'accent sur le travail en groupe. Elle utilise aussi, plus sporadiquement, le e-learning.</p> <p>La place du numérique est insuffisante. Elle n'est abordée que sous l'angle de la communication : l'établissement donne accès à un « environnement numérique de travail » (accès à des ressources, consultation du dossier de scolarité, adresse numérique).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle de connaissances sont adaptées aux besoins de la formation et à ses objectifs professionnalisants. L'évaluation se fait par contrôle continu ou terminal, sous forme d'écrit ou d'oral, avec des examens de langue, des cas pratiques en groupe...</p> <p>La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Le portefeuille de compétence et le livret de l'étudiant ne sont pas disponibles. Seul un supplément au diplôme peut être délivré aux étudiants, mais il n'est pas annexé au dossier. La fiche RNCP, en revanche, est présentée.
Suivi des diplômés	<p>Le suivi reste insuffisant pour le moment.</p> <p>Il est pris en charge par un service dédié de l'université. Cependant, les indicateurs sont pour l'heure insuffisants et peu significatifs (voir mention).</p> <p>Les responsables de la spécialité procèdent eux-mêmes à un suivi témoignant de leur intérêt pour l'insertion professionnelle, mais ils se heurtent à un taux de réponse trop bas pour être exploitable. Selon les données parcellaires qu'ils ont pu récupérer et qui sont traitées, les étudiants intègrent la profession d'avocat et celle de juriste d'entreprise, conformément aux objectifs de la formation.</p> <p>Enfin, un annuaire des anciens étudiants est mis en place.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le pilotage n'est pas institutionnalisé.</p> <p>Le conseil de perfectionnement n'est pas formel. Toutefois, le pilotage est assuré par une « commission pédagogique » qui se réunit plusieurs fois par an mais dont la composition et le fonctionnement ne sont pas bien précisés. Les étudiants sont interrogés via un questionnaire. Leurs réponses sont prises en compte en vue de l'amélioration de la formation.</p>

### Médiation, orientation professionnelle

Place de la recherche	<p>La spécialité est adossée à l'équipe de recherche Droits contrats territoires (EA n° 4572) et du centre Max Weber (UMR 5283), spécialement le groupe d'études médiation.</p> <p>Les thématiques des recherches trouvent un prolongement dans le travail proposé dans la formation. Ce lien recherche-formation dans ce domaine de la médiation est rare en France.</p> <p>Les étudiants sont invités à participer aux manifestations scientifiques (journées d'études, colloques) voire, à leur organisation (mise en place de l'observatoire de la médiation). Un mémoire avec soutenance est imposé. Il est évalué à la même hauteur que le rapport de stage. Les diplômés peuvent poursuivre en thèse de doctorat s'ils le souhaitent.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La spécialité propose une offre de formation originale qui repose sur un souci marqué de professionnalisation, en phase avec les débouchés professionnels auxquels elle conduit.</p> <p>Elle développe des liens avec le monde socioéconomique. Des partenariats intéressants sont mis en place dans le domaine de la médiation et plus ponctuellement de l'arbitrage. Des professionnels, issus notamment de ces partenariats, interviennent dans la formation.</p> <p>Dans les enseignements, une véritable orientation professionnalisante est choisie. Des options pédagogiques innovantes sont proposées (mises en situation, utilisation de la vidéo).</p> <p>L'immersion dans le monde professionnel se réalise par la voie du stage obligatoire.</p> <p>Les objectifs en termes de compétences professionnelles et de débouchés sont bien définis.</p>
Place des projets et stages	<p>La spécialité porte une attention soutenue au stage.</p> <p>Un stage de trois mois minimum est imposé, en France ou à l'étranger. Il est porté un soin particulier au suivi du stage, depuis le choix de la structure d'accueil jusqu'à la mission de l'étudiant (référentiel des tâches à accomplir). Le stage est assorti d'un rapport présenté lors d'une soutenance bilan.</p> <p>Si, par principe, les étudiants doivent rechercher leur stage eux-mêmes, une liste de structures d'accueil est tenue par le responsable de la formation.</p>
Place de l'international	<p>L'ouverture vers l'international se construit autour de deux partenariats.</p> <p>Un partenariat récent avec l'Université de Sherbrooke (Canada) établit un lien entre la spécialité et le master canadien <i>Prévention et règlement des différends</i>.</p> <p>Un autre échange, plus ancien, portant essentiellement sur les stages, s'effectue avec l'Université de Murcia en Espagne. Les enseignements restent dispensés à Lyon 2 et le sont en français.</p>



<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement du M2 est sélectif (dossier et entretien éventuel par une commission pédagogique). Le nombre de places offertes est limité à 20 (pour 50 candidatures) eu égard aux capacités de recrutement des diplômés.</p> <p>La spécialité est ouverte aux diplômés de M1 (ou équivalent) de droit, de sociologie ou de psychologie.</p> <p>Les dispositifs de formation continue et validation des acquis de l'expérience permettent l'obtention du master.</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles et l'aide à la réussite.</p> <p>Le taux de réussite est élevé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La spécialité prolonge un M1 dédié.</p> <p>Elle repose sur une structure cohérente et comporte des enseignements adaptés aux objectifs fixés qui tendent tant à l'acquisition des connaissances relatives à la médiation et aux domaines dans lesquelles elle peut être exercée qu'à l'apprentissage des techniques de médiation. La spécialisation se fait progressivement, glissant de la théorie vers la pratique.</p> <p>La formation impose la présence des étudiants trois jours par semaine, ce qui facilite l'inscription en formation continue.</p> <p>La Validation des acquis de l'expérience est ouverte et prise en charge par une cellule dédiée de l'Université.</p> <p>Aucune mention n'est faite sur la place du numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fait par écrit ou oral et ses modalités diffèrent en fonction des unités d'enseignement et des enseignements.</p> <p>La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Aucune information n'est apportée sur le suivi de l'acquisition des compétences. Si l'ADD n'est pas fournie, la fiche RNCP est annexée au dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est insuffisant.</p> <p>Il est pris en charge par un service dédié de l'université. Les résultats présentent un bon taux d'insertion dans des emplois correspondant à la formation. Toutefois, ils ne portent que sur une année et ne sont donc pas encore significatifs (voir mention).</p> <p>Le responsable de la spécialité y procède également mais aucun résultat n'est communiqué. Le dossier mentionne un manque de moyen pour sa réalisation.</p> <p>Il est précisé qu'un effort est fait sur l'étude des professions et sur la visibilité du diplôme et des compétences auxquelles il donne accès dans la mesure où les métiers auxquels il destine ne sont pour le moment pas bien connus.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le pilotage n'est pas institutionnalisé.</p> <p>Le conseil de perfectionnement n'est pas constitué. Le pilotage est informel. Il se présente sous la forme d'une réunion annuelle avec les professionnels. Les étudiants sont invités à formuler leurs observations mais aucun dispositif construit n'est mis en place.</p> <p>Une association a été créée par les étudiants en vue de l'insertion professionnelle et de l'information sur la médiation.</p>

## Droit social

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation se déroule à l'institut d'études du travail de Lyon (IETL). La spécialité est adossée au CERCRID (UMR 5137), spécialement sur l'antenne lyonnaise ERDS - CERCDID et au Centre Max Weber (UMR 5264). Elle est rattachée à l'école doctorale de droit (EDD 492) et à l'école doctorale de science politique (EDScpo 483).</p> <p>La place accordée à la recherche est conséquente car l'IETL tend à associer recherche et enseignement, essentiellement par l'investissement de ses enseignants chercheurs dans les centres de recherche spécialisés précités.</p>
------------------------------	--

	<p>La spécialité se décline en cinq parcours (dont deux recherche) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ quatre parcours juridiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Droit social recherche (orientation recherche)</li> <li>- Droit et relations sociales dans l'entreprise (orientation professionnelle)</li> <li>- Droit et ingénierie sociale (orientation professionnelle)</li> <li>- Mobilité internationale des travailleurs (orientation professionnelle)</li> </ul> </li> <li>➤ un parcours en ergonomie : ergonomie, santé et sécurité dans la conduite du changement en entreprise (double orientation, recherche ou professionnelle).</li> </ul> <p>L'initiation à la recherche se réalise à travers la rédaction d'un mémoire, la participation des étudiants aux manifestations scientifiques (séminaires, cycles de conférence, colloques organisés par les centres de recherche ou les professionnels). Les diplômés peuvent continuer leurs activités de recherche en doctorat, en contrats doctoraux et en conventions CIFRE.</p> <p>Enfin, le parcours <i>Droit social</i> recherche est spécialement orienté recherche et le parcours ergonomie a une double perspective, recherche (modules dédiés) et professionnelle.</p>
Place de la professionnalisation	<p>L'IELE fait de la professionnalisation une priorité. Il vise une grande variété d'emplois avec ses différents parcours.</p> <p>Elle se réalise d'abord en amont par la définition du projet professionnel de l'étudiant avec le choix du parcours. Les professionnels intervenants participent à cette orientation. Sauf pour les parcours recherche, elle s'affirme ensuite par l'obligation de réaliser un stage de trois ou quatre mois minimum, six mois conseillés, en France ou à l'étranger. Le stage s'accompagne d'un rapport ainsi que d'un mémoire sur une thématique en lien lesquels sont soutenus devant un jury.</p> <p>Des partenariats riches et nombreux lient la spécialité au monde socioéconomique. Les professionnels interviennent dans la formation.</p> <p>Les modalités d'enseignement sont également orientées vers la professionnalisation. Une « pédagogie inversée » faisant de l'étudiant un acteur de sa propre formation développe son autonomie.</p> <p>Les objectifs de la spécialité sont clairement définis en termes de compétences à acquérir et de débouchés professionnels.</p>
Place des projets et stages	<p>Le stage constitue l'une des composantes majeures de l'évaluation dans les parcours professionnalisants.</p> <p>Le stage est obligatoire dans quatre parcours (les parcours recherche ne l'imposent pas). Sa durée minimale est de trois mois (quatre mois minimum pour le parcours <i>Ergonomie</i> et six mois en général). La mission doit être clairement définie et elle est encadrée par deux tuteurs, universitaire et professionnel. L'évaluation porte sur différents points : la période d'immersion, le rapport d'activité, le mémoire rédigé en lien avec la thématique du stage et la soutenance.</p> <p>L'IETL dispose d'un fichier de partenaires et centralise les offres. La gestion des offres et des conventions se réalise aussi à travers l'outil mis à disposition par l'établissement le « Pstage ».</p>
Place de l'international	<p>Les systèmes classiques de mobilité des étudiants sont proposés et la spécialité accueille, dans ce cadre, des étudiants étrangers.</p> <p>Le parcours <i>Mobilité internationale des travailleurs</i> est par nature plus orienté vers l'aspect international. Les étudiants font un semestre d'étude ou un stage à l'étranger. En ce sens, des partenariats avec des universités étrangères sont mis en place (universités canadienne et espagnole)</p> <p>Enfin, outre des cours de langue, certains enseignements peuvent être dispensés en anglais. C'est essentiellement le cas dans le parcours dédié à l'international, <i>Mobilité internationale des travailleurs</i>.</p> <p>Aussi, seul le parcours <i>Mobilité internationale des travailleurs</i> connaît-il un effort particulier en matière de langues, ce qui est insuffisant.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le M1 option <i>Droit social</i> n'est pas sélectif. L'admission se fait sur la base d'un diplôme de licence de droit ou équivalent essentiellement.</p> <p>Le M2 est sélectif (diplôme de M1 ou équivalent, en général de droit, mais le parcours ergonomie ouvre à d'autres spécialités - ingénieurs, sociologues...- dossier et entretien).</p> <p>La spécialité compte un peu plus de 100 étudiants. Chaque parcours accueille environ 25 étudiants. Le nombre de dossiers de candidature est variable selon les parcours mais il est globalement élevé.</p>

	<p>Le dispositif de validation des acquis de l'expérience permet l'obtention du master.</p> <p>Aucune précision n'est apportée sur les passerelles.</p> <p>L'aide à la réussite n'est pas institutionnalisée. Elle consiste en un renvoi à l'étude d'ouvrages ou bien à certains cours. Enfin, l'inscription dans un diplôme universitaire peut être conseillée avant l'intégration dans la formation.</p> <p>Diverses certifications sont accessibles (C2i, CLES, Ergonome européen).</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'IETL favorise le travail en groupe et l'autonomie de l'étudiant (« pédagogie inversée ») ainsi que les mises en situations (dossiers, jeux de rôle).</p> <p>Des dispositifs d'accompagnement classique des étudiants en situation particulière sont proposés. Le système de la formation continue permet aux étudiants salariés une adaptation aux contraintes professionnelles. Le régime spécial d'étude visant le handicap, les charges de famille, le sport de haut niveau, peut dispenser d'assiduité ou aménager les modalités d'évaluation. La validation des acquis de l'expérience est ouverte et prise en charge par une cellule dédiée de l'université.</p> <p>L'outil numérique n'est utilisé que comme mode de communication et base d'information à travers l'« Environnement numérique de travail » proposé au niveau de l'établissement. La place du numérique n'est donc pas, non plus, suffisante au sein de la formation.</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation se fait sur deux sessions en M1 et une seule en M2, par contrôle continu ou terminal, par écrit ou oral, avec parfois des exercices spécifiques en M2. Des modalités spécifiques d'évaluation sont mises en place au sein du parcours <i>Ergonomie</i>.</p> <p>La constitution et la composition des jurys d'examens ainsi que les règles de délivrance des ECTS et des diplômes sont conformes aux exigences en la matière.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le portefeuille de compétence et le livret de l'étudiant ne sont pas disponibles. Seul un supplément au diplôme peut être délivré aux étudiants. Le dossier vise également la fiche RNCP. Mais aucun document (ADD/RNCP) n'est annexé au dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi des diplômés ne donne pas encore de résultats probants.</p> <p>Il est pris en charge par un service dédié de l'université. Les retours sur l'insertion professionnels sont bons, mais ils sont insuffisants, encore, pour être significatifs (voir mention).</p> <p>Trois associations d'anciens étudiants y participent en aidant les diplômés dans leur insertion professionnelle. Le suivi s'opère, dans une moindre mesure, à l'aide des réseaux sociaux professionnels.</p> <p>Le dossier mentionne le problème de manque de personnel pour participer à un suivi effectif et efficace.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le pilotage est informel.</p> <p>Les conseils de perfectionnement ne sont pas institutionnalisés. Le pilotage se fait sans formalisation des structures. Son rôle est assuré par la commission pédagogique et par les réunions des enseignants.</p> <p>L'évaluation des enseignements reste informelle, même si elle se concrétise par des échanges fréquents ou des réunions. Elle se fait par le biais de questionnaires remis aux étudiants par leurs enseignants. Il n'existe pas de procédure spécifique d'évaluation au sein de l'IETL.</p>

# Observations de l'établissement

## HCERES – RAPPORT D'ÉVALUATION – Observations de portée générale

### Mention (Master) : Droit privé

Nous remercions le rapporteur pour la qualité de son analyse et de son évaluation. Elle donne sens au soin que les collègues ont pris à composer le dossier d'évaluation ; les appréciations positives ont ainsi été perçues comme la reconnaissance de leur investissement. Les réserves et questions énoncées rejoignent bien souvent nos propres doutes et interrogations ; elles n'ont jamais été perçues comme infondées. Nous souhaiterions tout de même énoncer quelques observations générales.

Le suivi de l'acquisition des compétences demeure trop peu développé à la Faculté de Droit et Science politique. Le rapport pointe ici une de nos faiblesses réelles. Ce suivi demeure trop hétérogène et trop informel pour satisfaire une procédure d'évaluation objective. Sur ce point, les rapports ouvrent des pistes dont les collègues vont s'emparer sous la coordination de la direction de la Faculté. Il nous faut en effet développer des dispositifs généraux communs à l'ensemble d'une mention.

Ce constat vaut également pour le pilotage de nos formations, particulièrement des masters 2. Des comités de perfectionnement seront d'ailleurs créés dans le cadre du prochain contrat quinquennal. La Faculté de Droit et Science politique va en profiter pour développer une réflexion globale sur la composition et les modalités de fonctionnement d'un comité de perfectionnement. Ne nous le cachons pas ; il s'agit là d'une rupture culturelle importante au regard des traditions et usages des Facultés de Droit. Mais les observations énoncées nous renforcent dans la conviction de la nécessité d'institutionnaliser à la fois le suivi des étudiants et le pilotage de nos formations.

Enfin, le suivi des diplômés est variable en fonction des masters considérés. Il est important qu'il s'améliore ; si les constats du rapporteur s'adressent ici plus directement à l'Université, la Faculté de Droit et Science politique va chercher à mieux prendre en compte le devenir de ses étudiants et à se constituer un réseau d'anciens. À cette fin, elle vient de rejoindre le dispositif ALUMNI, qui devrait permettre d'homogénéiser les pratiques, ou, à tout le moins, de mettre à disposition des responsables de master, un outil unique pour réaliser leur annuaire. Nous avons bien conscience qu'un tel réseau est primordial pour la bonne santé de nos formations puisqu'il permet de renforcer les possibilités de stage de nos étudiants et la visibilité de nos formations. Nous sommes donc décidés à nous renforcer sur ce point.

Parallèlement à ces remarques générales, plusieurs responsables de master 2 ont tenu à livrer les observations suivantes :

## **Master 2. Droit processuel, procédures et voies d'exécution**

L'appréciation globale des experts devrait nous amener à mettre en place une procédure spécifique d'évaluation des enseignements en Master et à réfléchir sur la composition et le rôle des conseils de perfectionnement.

## **Master 2 Droit des affaires – responsabilité sociétale des entreprises**

Les responsables de cette formation remercient les évaluateurs de l'HCERES pour leur travail d'évaluation. Nous tenons tout d'abord à préciser qu'afin de renforcer et d'actualiser la problématique RSE de ce M2, nous demandons dans le cadre de la présente accréditation une évolution vers un M2 Droit et éthique des affaires. Il s'agit d'offrir aux étudiants, notamment issus du M1 Droit des affaires, une spécialité dans tous les domaines de la vie de l'entreprise qui touchent à l'éthique mais aussi de poursuivre et renforcer à travers les instruments éthiques leur formation en droit des affaires. Notre attention a par ailleurs été particulièrement attirée par deux remarques, concernant la nécessité d'un livret de compétence de l'étudiant et d'un comité de perfectionnement.

L'idée d'un livret de compétence n'est pas absente de ce Master 2. Les enseignements et l'évaluation des étudiants sont en effet organisés de manière à renforcer ou faire acquérir aux étudiants un certain nombre de compétences bien identifiées et expliquées aux étudiants lors de la réunion de rentrée puis tout au long de leur formation. Ces compétences sont principalement les suivantes : connaissance du droit des affaires et de la culture juridique, capacité de travail transdisciplinaire, capacités de recherche (y compris dans les domaines dans lesquels l'étudiant n'a pas suivi de cours), maîtrise de l'écrit (rédaction de raisonnements juridiques, argumentés, cohérents et formellement bien présentés, rédaction d'actes juridiques comme des contrats, des statuts de sociétés...), maîtrise de l'oral (argumentation juridique à l'orale, prise de parole dans un contexte professionnel, maîtrise du temps de parole, maîtrise de la langue et des codes de présentation), compétences en langue anglaise (langue écrite et orale, anglais des affaires), capacité à travailler en équipe, capacité à travailler dans un contexte professionnel (exercices calqués sur la pratique professionnelle, stage), maîtrise de la stratégie ou de l'ingénierie juridique, prise de contact et entretien avec des professionnels du droit ou responsables d'entreprises, prises d'initiatives et autonomie dans le travail, respect de la confidentialité et du secret des affaires. L'idée de formaliser dans un livret ces objectifs en termes de compétences est intéressante pour inciter les étudiants à mieux prendre en compte ces objectifs et pour valoriser leur travail et leurs progrès. Elle sera étudiée pour la prochaine rentrée.

De même, l'idée d'un comité de perfectionnement n'est pas absente de ce diplôme. Outre le travail de la commission pédagogique, un point est fait régulièrement avec chacun des enseignants sur l'insertion de son enseignement dans la problématique et les objectifs du diplôme ainsi que sur la pertinence de son volume horaire. La pertinence des enseignements et des modalités d'évaluation est discutée chaque année lors du jury du diplôme, qui présente l'intérêt de regrouper les responsables pédagogiques avec certains enseignants et des professionnels extérieurs à l'Université. Les étudiants sont sollicités chaque année par un questionnaire sur le diplôme et chacun des enseignements. Toutes ces appréciations permettent de faire évoluer le diplôme.

**M2- Droit Social**

Une des conclusions du rapport d'évaluation du Master Droit Privé est que le parcours Ergonomie fait figure d'intrus au sein de cette formation juridique, ce qui pourrait nuire à lisibilité et à la visibilité de cette formation. Une remarque similaire est faite (rapport d'évaluation du champ Droit) au sujet du parcours Inégalité et Discriminations.

Le projet de création d'une mention « Ergonomie » à laquelle se rattacherait ce parcours et l'intégration du Parcours Inégalités et Discrimination au sein de la Mention « Intervention et Développement social » doivent permettre de remédier à cette situation.

Sylvaine Laulom  
Directrice de l'IETL

Guillaume PROTIÈRE  
Doyen de la Faculté de Droit et Science politique

Jean-Luc MAYAUD  
Président de l'Université Lyon 2

